



Reims, vendredi 26 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/03325

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Inspection d'ouvrages (avec nacelle négative)**Canal de la Saint-Quentin****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 03/07/2023 à 07:00 au 07/07/2023 à 19:00o **Canal de Saint-Quentin**

entre les pk 38,176 (pont de Bellenglise) et pk 61,674 (pont de Seraucourt-le-Grand) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que le Conseil Départemental de l'Aisne fera effectuer des inspections avec une nacelle négative des ponts de Bellenglise, sur la RD 31, PK 38,176, et de Seraucourt-le-Grand, PK 61,674, entre le 3 et le 7 juillet 2023 inclus, sur le canal de Saint-Quentin. Ils sont invités à naviguer avec prudence à l'approche de ces ouvrages et à se conformer aux prescriptions qui pourraient leur être données par les agents de Voies Navigables de France.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Canaux de Picardie, Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

Date limite d'affichage :

08/07/2023

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Etienne MARTINET